

COIGNIÈRES MAG

#103 MARS 2019

L'ESSENTIEL DE L'INFO

L'actualité des générations

Dossier : démocratie participative et démocratie représentative

Présentation du nouveau Service d'Aide à l'Emploi

La communauté d'agglomération dans votre quotidien

Association Porte-plume : Portrait d'une bénévole

Infos pratiques : permanences du Maire, élections...



Coignières, éco solidaire par nature

Démocratie de proximité : la parole aux Coigniériens !



Sommaire

Coignières MAG vous a interpellé,
dites-le-nous.



4 RETOUR EN IMAGES

6 DOSSIER

Démocratie participative et
démocratie représentative
Coignières innove

10 ACTUS DES GÉNÉRATIONS

Petite enfance - Enfance - Jeunesse - Seniors

14 TEMPS FORTS EN VILLE

Programme d'investissement
Séjour au ski pour les ados
Fête de la musique

16 ZOOM SUR...

Le rôle de SQY dans votre vie au quotidien

19 PORTRAIT

Association Porte-plume

20 DÉCISIONS MUNICIPALES MAJEURES

21 INFOS PRATIQUES

22 CARNET DES COIGNIÉRIENS

Bonheur - Félicitations - Regrets

23 TRIBUNES LIBRES



Coignièrès innove !



Depuis décembre dernier, mon équipe et moi-même n'avons pas ménagé nos efforts comme le prouve l'ouverture prochaine du nouveau service municipal d'Aide à l'Emploi et à l'insertion, ou la mise en place dès avril de conseils de quartiers...

Si 2019 vient de débiter, les projets, vous l'aurez compris, sont déjà nombreux : de la réhabilitation des bâtiments communaux, à l'instar de l'école Pagnol prévue cet été, à la rénovation de certains de nos équipements comme le city-stade (programmée au premier semestre), nous proposerons aussi aux 18-25 ans dès la fin de l'été un espace de vie et d'animation.

La concertation est au cœur de notre action, ainsi pour la réhabilitation du Gymnase du Moulin à Vent, prévue en novembre prochain, des réunions ont d'ores et déjà été organisées avec les utilisateurs (associations, enseignants...), afin de co-construire un projet répondant aux attentes de chacun.

En ce qui concerne l'enfouissement de la RN10, j'ai déjà saisi la Présidente de la Région Île-de-France ainsi que le Préfet de Région pour que soit figure cette nécessaire opération dans le futur contrat de projets État-Région. Une démarche qui s'annonce longue et qui s'inscrit déjà bien au-delà de l'actuel mandat. Nous tiendrons prochainement avec vous des réunions spécifiques sur ce sujet.

Enfin, à l'occasion du Grand Débat National initié par le Président de la République, je vous invite à nous retrouver le **mercredi 13 mars à 20h00** à la Maison de Voisinage, pour échanger sur les quatre thèmes proposés.

Ensemble construisons le Coignièrès de demain,

Bien cordialement

Didier FISCHER

Votre Maire

Vice-président de la Communauté d'agglomération
de Saint-Quentin-en-Yvelines



Le Maire, ses élus et de nombreuses personnalités

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE AUX COIGNIÉRIENS / 25 JANVIER

Le Maire Didier Fischer a accueilli personnellement plus de 400 Coignériens à la Cérémonie des Vœux, organisée en l'honneur des habitants dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry. Une soirée chaleureuse et musicale -en présence des musiciens de l'Orchestre Alphonse Daudet-, qui a permis à la nouvelle équipe municipale et aux habitants de se rencontrer, d'échanger et de dialoguer en toute convivialité, tout en se souhaitant le meilleur pour l'année 2019 !



LES CARTABLES À LA NEIGE / 1^{ER}-10 FÉVRIER

Vertes, bleues, rouges... : les 71 écoliers des écoles G. Bouvet et M. Pagnol en ont vu de toutes les couleurs sur les pistes enneigées de Saint-Michel-de-Chaillo! Cette traditionnelle classe de neige a permis aux apprentis skieurs de s'initier aux joies du ski alpin, ski de fond et raquettes, avec la découverte de métiers artisanaux : tourneur sur bois, apiculteur et guide de haute montagne... Que du bonheur !





REMISE DE PRIX AU CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS / 19 FÉVRIER

Déjà labellisée « Deux Fleurs », Coignières a reçu le Trophée du thème « Fleurir les sentes, les chemins, les mails, les trottoirs et pieds de murs » lors de la Cérémonie de remise des prix du Concours des Villes et Villages Fleuris 2018, organisée par le Département. Une distinction qui illustre l'engagement de la Ville en faveur de la qualité de son cadre de vie.

Crédit photo : Frédéric Crespo - Ville de Maurepas



L' élu à l'Environnement, Cyril Longuépée, et l'équipe des Espaces verts sur le podium



CONCOURS DE TIR À L'ARC YVELINOIS / 2-3 FÉVRIER

17 clubs yvelinois et quelque 110 apprentis archers ont rejoint le Club des Archers de Coignières au gymnase pour participer à leur « grande première compétition », dans un bel esprit d'équipe. L'occasion pour le club coigniérien d'annoncer la célébration de son 30^e anniversaire, le 13 avril prochain.



Le Maire et l' élu au Sport, Mohamed Mokhtari, avec les archers primés





Démocratie participative et démocratie représentative : la parole est donnée aux Coigniériens

Conseil Municipal des Enfants (CME) ou la découverte de la démocratie représentative !

Les jeunes représentent l'avenir de notre société. Les informer et les sensibiliser dès leur plus jeune âge à la participation citoyenne est donc essentiel.

La Ville propose donc la mise en place, dès le mois de mars 2019, d'un conseil municipal des enfants. Les candidats déclarés de CM1-CM2 devront produire une profession de foi avant de mener une campagne électorale qui les mènera jusqu'au vote de leurs jeunes pairs. Au final, ce sont 27 jeunes (à l'instar du conseil municipal de Coignières) qui seront élus. La remise de leur écharpe tricolore est fixée au samedi 23 mars à 10h30, dans la salle du conseil municipal.

Dans leur apprentissage de la citoyenneté, nos enfants découvriront ainsi la démocratie représentative, l'un des socles de notre République. Par la suite, au sein des diverses commissions-enfants, ils débattront entre eux sur tous les sujets du quotidien concernant notre ville. Au final, au moins un projet sera soumis au conseil municipal qui délibérera pour en acter la réalisation. Dans le cadre du futur budget participatif, il est d'ores et déjà prévu une dotation dédiée au CME.

Être élu(e), c'est aussi une obligation de représentation, ainsi nos jeunes conseillers seront associés à toutes les manifestations municipales (cérémonies officielles...).

Laissons maintenant la démocratie s'exprimer et rendez-vous le 23 mars prochain !



Débat National : les Coigniériens invités à s'exprimer

Dans le cadre du Grand Débat National proposé par la Président de la République, les Coigniériens sont invités à prendre toute leur place pour exprimer leurs attentes comme leurs exigences concernant la politique nationale menée.

Rendez-vous donc le **mercredi 13 mars à 20h00** à la Maison de Voisinage, pour échanger sur les quatre thèmes proposés par l'exécutif national. Enfin, un cahier de doléances est à votre disposition en Mairie jusqu'au 15 mars prochain.

Remise des cartes électorales : un moment à partager

La Ville organise le mercredi 8 mai prochain à 15h00 sa cérémonie de remise des cartes d'électeurs, ouverte aux personnes naturalisées et aux jeunes Coigniériens. Dans un cadre convivial, cette rencontre permettra aux **récipiendaires invités** d'échanger avec leurs élus.





Conseil de quartiers : la parole aux Coigniériens !

La parole citoyenne ne peut se limiter aux seuls temps politiques imposés par le calendrier électoral. La Ville de Coignières souhaite aujourd'hui que chaque habitant soit acteur de sa ville, la concertation comme les échanges entre les habitants et leurs élus municipaux doivent être cadencés selon un rythme régulier dans des instances où la parole pourra circuler librement. Redonner tout son sens à la démocratie participative ! : pour répondre à cette exigence, dès le mois d'avril, il sera proposé aux Coigniériens l'instauration de conseils de quartiers à savoir des

espaces de discussion ouverts à tous, où chacune et chacun pourra s'exprimer librement sur tous les sujets qui concernent le quotidien de notre commune (RN10, PLU, aménagements...). Pour permettre des échanges de qualité et de proximité, 4 ou 5 conseils de quartiers vont ainsi voir le jour en avril 2019, chaque habitant sera invité à échanger, discuter, au sein de cette instance en fonction de son lieu d'habitation. Pour chaque conseil de quartiers, des élus référents seront désignés par le conseil municipal et un compte-rendu de chaque rencontre sera réalisé, qui sera accessible sur

le site de la Ville. Enfin, dès le 1^{er} avril, un registre sera mis à disposition en Mairie pour que chacun puisse s'exprimer librement. Redonner la parole aux Coigniériens, plus qu'un objectif, une priorité ! Enfin, il sera proposé dès 2019, la création d'un budget participatif pour permettre la réalisation de projets proposés par les conseils de quartiers !

Un budget participatif de 30 000 € (15 000 € en fonctionnement - 15 000 € en investissement) consacré aux conseils de quartiers et au conseil municipal des jeunes.

3 QUESTIONS À

Cyril Longuépée,
Maire-Adjoint délégué à la Participation citoyenne



La rédaction : Conseils de quartiers, conseil municipal des enfants, autant de nouveaux espaces où la démocratie peut s'exprimer, qu'est-ce qui anime votre démarche ?

Cyril Longuépée : Les Coigniériens ont été privés, trop longtemps, de ce droit de parole, de ce droit de s'exprimer. Une confiscation de la parole qui a atteint son paroxysme lorsque la majorité municipale précédente a décrété la fusion de notre Ville avec Maurepas. Le « Coignières d'aujourd'hui et de demain » se construit désormais dans l'échange et la concertation.

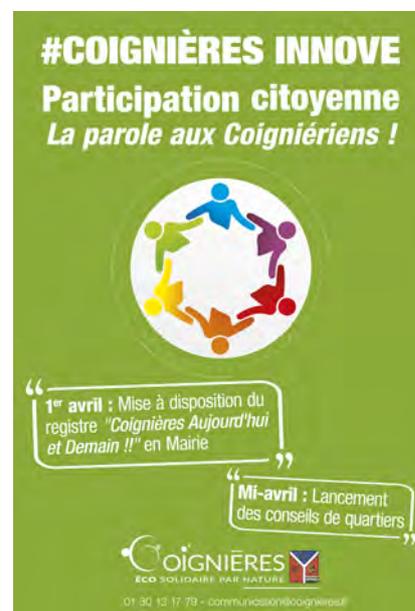
LR : Faire en sorte que les Coigniériens soient acteurs de leur ville ?

Cyril Longuépée : Oui, je souhaite ardemment que les Coigniériens soient désormais acteurs de leur ville, les conseils de quartiers seront des instances où la parole pourra circuler librement. Si les conseils de quartiers sont à l'image de ce que nous souhaitons en matière de démocratie participative, le conseil municipal des enfants est un espace de sensibilisation des plus jeunes aux valeurs citoyennes.

LR : Débat national, conseils de quartiers... Coignières s'inscrit dans l'actualité ?

Cyril Longuépée : Certes, mais il s'agit du hasard des calendriers. La participation des Coigniériens à la vie communale par divers moyens (conseils de quartiers, budget participatif, conseil municipal des jeunes...) était un axe fort du programme que nous avons proposé dès le mois d'octobre, avant

même le mouvement des gilets jaunes. Très attachés à l'expression démocratique, nous prenons d'ores et déjà nos responsabilités en proposant dans le cadre du « débat national » une réunion le 13 mars à 20h00 à la Maison de Voisinage.



Un nouveau Service municipal d'Aide à l'Emploi et à l'insertion

Le nombre de demandeurs d'emploi coigniériens n'a cessé d'augmenter depuis ces cinq dernières années. Une triste accélération, confirmée en 2018, par une forte hausse des demandeurs d'emploi. Si dans ses statistiques du 2^e trimestre 2018 la Chambre de Commerce et de l'Industrie des Yvelines indique pour notre département un taux de chômage à hauteur de 6,8 %, sur Coignières ce taux s'élève à environ 15 %. Les 18-25 sont les plus touchés par le phénomène.

Mise en place d'un parcours personnalisé vers l'emploi pour chacun

Aussi face à cette réalité, et parce que l'emploi est l'une des conditions de l'intégration sociale, la Ville s'est fixée comme priorité de dynamiser son Service d'Aide à l'Emploi. Accompagnement individualisé, mise en relation des demandeurs d'emploi avec les entreprises et les structures sociales du territoire : le Service municipal d'Aide à l'Emploi et à l'insertion offrira aux Coigniériens une écoute personnalisée complétée par la mise à disposition d'ordinateurs (connectés à Internet) pour faciliter les recherches. Un spécialiste de l'insertion professionnelle aura en charge le suivi de chaque dossier pour conseiller et orienter les demandeurs d'emploi. Des intervenants extérieurs aideront ponctuellement sur des sujets aussi essentiels que la rédaction de CV. Parce que le chômage n'est pas une fatalité, Coignières se mobilise pour offrir le meilleur accompagnement à chacun.

Le nouveau Service d'Aide à l'Emploi et à l'insertion est à votre disposition au 01 30 13 17 66 - emploi@coignieres.fr

#COIGNIÈRES INNOVE
Votre nouveau Service d'Aide à l'Emploi

“ Accompagnement personnalisé, lien avec les entreprises ”

“ Partenariats avec les structures sociales et d'insertion ”

“ Ateliers (bureautiques, linguistiques...) ”

COIGNIÈRES
ÉCO SOLIDAIRE PAR NATURE

Contact Service emploi : 01 30 13 17 66 - emploi@coignieres.fr



RENCONTRE



Florence Cocart,
Maire-Adjointe en charge de l'Emploi

**Un nouveau Service d'Aide
à l'Emploi et à l'insertion,
pourquoi ?**

Florence Cocart : Depuis cinq ans le chômage ne cesse d'augmenter sur Coignières, touchant fortement les 18-25 ans. Face à ce constat et au sentiment d'abandon qui se développe chez les jeunes Coigniériens, il nous fallait agir !

**La rédaction : Vous parlez d'un
accompagnement plus individualisé,
comment cela va-t-il se concrétiser ?**

Florence Cocart : En renforçant le service Emploi avec le recrutement d'un professionnel de l'insertion mais aussi par la mise à disposition d'outils informatiques en accès libre. À cela il sera proposé ponctuellement aux demandeurs d'emploi des modules de formation assurés par des spécialistes, sur des thèmes aussi variés que la rédaction de CV...

en complément, sur une démarche de proximité que ne peuvent offrir les organismes précités. La lutte contre le chômage est aujourd'hui une priorité nationale qui doit se décliner aussi localement. Un regret cependant, malgré l'intégration de Coignières depuis 2016 au sein de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) n'intervient pas sur notre territoire. La commune doit donc palier ce manque.

**LR : Sur notre territoire, des dispositifs
existent déjà (la Mission Locale pour les
-26 ans...), cela ne fait-il pas doublon ?**

Florence Cocart : Pas du tout, nous travaillons en étroite collaboration avec chaque organisme que vous avez cité. Notre action vient donc

**RÉUNION DE PRÉSENTATION DU NOUVEAU SERVICE D'AIDE À L'EMPLOI /
14 & 15 FÉVRIER**

Répondre aux attentes spécifiques de chaque Coigniérienne et Coigniérien de tous âges à la recherche d'un emploi : voilà l'ambition du nouveau Service d'Aide à l'Emploi, qui propose des outils plus performants et des actions innovantes pour lutter contre le chômage. C'est ainsi que la Maire-Adjointe en charge de l'Emploi, Florence Cocart, a organisé deux réunions de présentation du nouveau service municipal en direction des jeunes puis des adultes, à la Maison de Voisinage.



JEUNESSE



REJOIGNEZ L'ATELIER DE LOISIRS PARTAGÉS « PARENTS-ENFANTS » !

Les parents et enfants de 3 à 11 ans sont conviés à un atelier de loisirs partagés au Centre de loisirs « La Farandole », le samedi 23 mars de 14h à 17h.

L'objectif ? Offrir aux familles un véritable temps de détente et de partage en toute convivialité. Voilà qui résume l'esprit des prochains rendez-vous d'accompagnement à la parentalité qui seront mis en place par la Municipalité.

La Ville et ses services se mobilisent aux côtés des familles pour leur proposer un programme de soutien à la parentalité, en lien avec des professionnels. Dans un contexte où la structure familiale est de plus en plus complexe, conforter les compétences parentales dans l'éducation et la transmission de valeurs au quotidien et favoriser la relation parents/enfants et adolescents constituent un enjeu majeur.

C'est la raison pour laquelle la Municipalité impulse des actions concrètes sur le terrain pour renforcer la complicité et le dialogue entre les parents et leurs enfants, en étroite concertation avec les équipes d'animation et éducateurs de la ville, associations spécialisées et psychologue. Un programme d'aide à la parentalité pour lequel une aide du Conseil Départemental de 20 000 € a été sollicitée.

Favoriser l'épanouissement des familles

Très concrètement, plusieurs

animations vont être proposées aux parents, destinées à favoriser l'épanouissement et le développement de leurs enfants, selon trois classes d'âges, allant de 0 à 18 ans.

Des groupes de parole sur des thématiques choisies seront notamment constitués en réponse aux préoccupations des familles. Dans un esprit plus ludique, des après-midis de loisirs sont d'ores et déjà planifiés. Rendez-vous est ainsi donné le samedi 23 mars au Centre de loisirs « La Farandole ».

Là, parents et enfants pourront librement s'adonner à de multiples jeux et ateliers, sous la houlette de l'équipe de direction et cinq animateurs : atelier cuisine avec dégustation, initiation au jardinage, jeux de société et constructions de Kapla, mais aussi petites activités sportives autour du basket, ping-pong, tirs au but... La bonne humeur sera le maître-mot !

Et ce n'est pas tout ! Deux chasses au trésor viendront agrémenter cet

après-midi, à 14h15 puis 15h15, pour s'achever par un goûter collectif. Cette joyeuse animation est ouverte à tous les enfants, obligatoirement accompagnés d'un parent.

+ d'infos : Service Enfance en Mairie
Estelle Janssens - 01 30 13 15 56
periscolaire.e-administration@coignieres.fr





SENIORS



CINQ ATELIERS THÉMATIQUES RIEN QUE POUR VOUS !

À Coignières, les retraités sont particulièrement choyés ! La Ville et son CCAS proposent un large panel d'ateliers thématiques et de conférences gratuits, destinés à conforter leur qualité de vie et leur autonomie. Focus.

Alimentation, hygiène de vie, sport et détente, bien-être au quotidien sont autant de thématiques proposées dans le cadre des cinq ateliers et cycles de conférences ouverts à tous les retraités de la Ville, à la résidence-autonomie « Les Moissonneurs ». Si les plus actifs se donnent rendez-vous chaque vendredi avec leur coach sportif pour un cours de gymnastique, d'autres seniors ont opté pour les sessions « bien-être » ou encore les ateliers « bien- vieillir » qui délivrent une kyrielle de bons conseils, sans oublier les séances de « brain up » avec un psychologue pour stimuler la mémoire.

Ces animations, organisées sur inscriptions par ordre d'arrivée, sont encadrées par une équipe de professionnels et de spécialistes bienveillants. Autant dire que nos aînés apprécient !

Retrouvez le programme exhaustif de ces ateliers sur le site de la Ville : www.coignieres.fr / seniors

Informations et réservations :
Résidence-autonomie « Les Moissonneurs »
13 allée du Moissonneur - 01 34 61 45 75
accueil-rpa@coignieres.fr



SENIORS



UNE MOBILITÉ FACILITÉE

Le Pass'Local Sqybus permet aux retraités de 60 à 65 ans non imposables de se déplacer gratuitement sur l'ensemble du réseau de bus de SQY. Cette carte de transport personnalisée, renouvelable chaque année, est délivrée par l'Hôtel d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, sur présentation de pièces justificatives (Retrouvez la liste de ces pièces sur le site de la Ville www.coignieres.fr/seniors).

+ d'infos : Hôtel d'Agglomération de SQY
Direction des Mobilités
1 rue Eugène Hénaff à Trappes
01 39 44 79 45

VIE SCOLAIRE



UN ACCUEIL DES FAMILLES ÉLARGI POUR LES MATERNELLES

Bonne nouvelle ! Depuis la mi-janvier, les parents et accompagnateurs peuvent à nouveau accéder aux classes des écoles maternelles de la Ville, lors des entrées et sorties des écoliers. La Municipalité a fait le choix d'assouplir les restrictions d'accueil, imposées depuis 2016 dans le cadre du plan Vigipirate.

établissements, un filtrage est systématiquement opéré lors de chaque entrée et sortie dans les classes, en étroite concertation avec le personnel éducatif et municipal.

+ d'infos : Service des Affaires scolaires en Mairie - Corinne Manchon - 01 30 13 17 84
enfance.e-administration@coignieres.fr

Accompagner le suivi scolaire et le bien-être de chaque enfant

« À travers cet accueil, nous souhaitons offrir aux parents, enfants et enseignants un espace de rencontre convivial, propice au dialogue et à l'échange dans les classes, véritable lieu de vie et d'expression », explique Yasemin Donmez, Maire-Adjointe aux Écoles. Et de poursuivre : « Cet assouplissement va permettre de renforcer l'écoute mutuelle, l'accompagnement et le soutien qui sont déployés en faveur de nos tout jeunes enfants de 3 à 6 ans. Ce rapprochement entre les familles et le corps enseignant nous semble fondamental ». Et les familles sont ravies de cette mesure ! En pratique, et pour garantir une sécurité optimale dans les





SENIORS



THÉS DANSANTS : RENDEZ-VOUS LE 28 MARS !

À vos agendas !

Les danseuses et danseurs de tous niveaux vont pouvoir réinvestir la piste de danse des Salons Antoine de Saint-Exupéry, dès le jeudi 28 mars de 15h à 18h30. Sécurité oblige, les thés dansants avec orchestre avaient été momentanément suspendus en raison des travaux de rénovation de l'entrée des salons.

Le 28 mars, vous découvrirez un espace rénové !

Résidence-autonomie « Les Moissonneurs »
13 allée du Moissonneur
01 34 61 45 75
accueil-rpa@coignieres.fr



Calendrier & orchestres 2019

28/03 - Dominique Legrand
25/04 - Pascal Hamard
23/05 - Pascal Erguy
20/06 - Patrick Bessières
26/09 - Pascal Erguy
24/10 - Dominique Legrand
28/11 - Pascal de Smet

Entrée : 10 € (pour les Coigniériens)
- 15 € (pour les extérieurs) avec
une boisson offerte

JEUNESSE



18-30 ANS : VOTRE AVIS EST ESSENTIEL !

Vous avez entre 18 et 30 ans ?
Participez à la grande enquête en ligne lancée par le Codesqy (Conseil de développement de Saint-Quentin-en-Yvelines) !

Ce questionnaire va permettre de recueillir vos attentes et souhaits dans les nombreux domaines de la vie quotidienne sur le territoire. Logement, emploi, transports, loisirs... : toutes les thématiques sont abordées.

Une réflexion sera ensuite menée sur les enjeux et projets au service de la jeunesse.

Exprimez-vous en quelques clics sur le site : www.sqy.fr/codesqy-enquete-jeunes

Un programme d'investissement pour des équipements publics de qualité

Investissement sur les équipements sportifs, les équipements collectifs et de proximité, les établissements scolaires... la Municipalité initie un vaste programme de rénovation et de modernisation de ses bâtiments publics. Car bien vivre à Coignières, c'est bénéficier d'espaces et de lieux publics adaptés et de qualité, qui facilitent et animent la vie quotidienne de ses habitants.

Opération peau neuve pour le Gymnase du Moulin à Vent

Afin de répondre aux besoins ciblés de ses différents usagers (scolaires, associations sportives, jeunes...), le gymnase va bénéficier d'une entière réhabilitation dès l'automne prochain. Les travaux vont porter sur la réfection totale des peintures et sols, réseaux d'eau et chauffage, l'installation de luminaires Leds, la mise en conformité des installations électriques et de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, avec la construction d'un ascenseur. Les salles de douches seront quant à elles rénovées et le matériel (tapis de dojo, équipement de gymnastique...) entièrement renouvelé.

Les adolescents disposeront à l'étage d'une grande salle (mezzanine) totalement reconfigurée pour accueillir leurs activités et animations. Côté nouveauté, le gymnase verra la création d'une salle de fitness et de musculation, couplée à l'installation d'un mur d'escalade.

À l'extérieur, le parking du gymnase sera mis aux normes et rénové dans sa totalité, avec la création d'un espace cycles/motos et l'implantation d'un nouvel éclairage en Leds. Les Coigniériens pourront disposer de ce nouvel équipement, cofinancé par plusieurs instances (Département, SQY, Caisse d'Allocations Familiales)



Gymnase

et configuré selon leurs attentes, avant l'été 2020.

Un City-stade rénové et sécurisé, en libre accès

Le City-stade, implanté (avenue de Maurepas) entre l'école Gabriel Bouvet et la Résidence des Acacias, opère sa mue, afin d'offrir à ses utilisateurs une sécurité renforcée, mais aussi des conditions de jeu plus confortables.

Les travaux, qui bénéficient d'un cofinancement, portent sur la pose au sol d'un revêtement en gazon synthétique, plus adapté en cas de chute et avantageux contre les nuisances sonores dues aux rebonds répétés des balles. De nouveaux panneaux de basket-ball seront également installés.

Le nouveau terrain multisports devrait accueillir ses joueurs dès la fin de l'été, pour la pratique du foot, basket, handball et volley en libre accès.

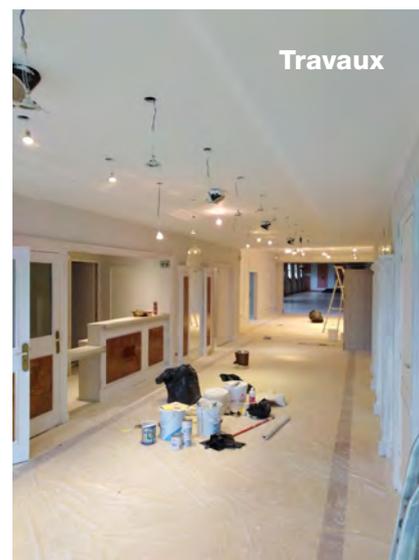


City-stade

parcours dans les domaines de la vie quotidienne.

Les Salons Saint-Exupéry se refont une beauté

L'embellissement des salons de réception est au programme des opérations de réhabilitation initiées sur la ville. Une 1^{re} phase est consacrée à la rénovation du hall d'entrée, qui sera plus contemporain et convivial, avec notamment la réfection des peintures, l'installation de Leds et la mise en conformité du guichet d'accueil pour les personnes à mobilité réduite. Cette modernisation précède celle du grand salon, qui fera l'objet d'une étude en corrélation avec la rénovation déjà entamée.



Travaux

Création d'un nouvel espace pour les 18-25 ans

Un espace d'information, de rencontres et de sensibilisation, implanté au sein du centre commercial « Le Village », va prochainement ouvrir ses portes en direction des jeunes adultes de la Ville, afin d'accompagner leurs

Salons Antoine de Saint-Exupéry



Coignières lance sa « Fête de la Musique » !

Préparez-vous à fêter le solstice d'été en rythme et en musique ! Vendredi 21 juin, la Ville de Coignières organise sa 1^{re} Fête de la Musique, de 18h à 1h du matin, dans le Parc de la Prévenderie. Musiciens et chanteurs aguerris, amateurs ou en devenir : faites-vous connaître pour participer à cette grande première acoustique !

Pop, jazz, rock, hip-hop... : la Fête de la Musique de Coignières se veut avant tout joyeuse et festive, laissant place à tous les styles musicaux. « Pour cette grande soirée de la musique, nous souhaitons accueillir et réunir les habitants de tous âges et les musiciens de tout niveau pour apprécier, découvrir et partager des rythmes et des mélodies des plus classiques aux plus inattendus », explique avec enthousiasme l'Adjointe au Maire en charge des manifestations, Sophie Piffarely. Et d'ajouter : « L'idée est de mettre en lumière les talents locaux émergents, qui pourront se produire dans un environnement verdoyant, facile d'accès et clos pour un renfort de sécurité en direction des enfants notamment ».

Un casting ouvert à tous les artistes

Et pour ce faire, rien de plus simple : les musiciens solistes et les groupes amateurs et professionnels de

tous styles et âges sont invités à candidater jusqu'au 29 mars. Les dossiers d'inscription sont disponibles sur le site de la Ville www.coignieres.fr et à l'accueil de la Mairie. Une audition sera ensuite organisée le samedi 13 avril à la Maison de Voisinage, en vue d'une sélection qui mettra en valeur l'éclectisme des genres musicaux. Enfin, cette soirée musicale sera agrémentée d'espaces réservés aux danseuses et danseurs qui pourront esquisser à l'envi quelques pas de danse impromptus aux côtés des

musiciens. Pas de doute, c'est une belle soirée résolument vibrante et entraînante qui s'annonce !

Contact : Service Événementiel
Sandrine Suzanne - 01 30 13 17 67
evenementiel@coignieres.fr



Un séjour de ski citoyen pour les ados

Permettre aux jeunes de partir skier à un tarif attractif, en contrepartie d'une action citoyenne sur la Ville : voilà le concept du séjour qui est organisé à Serre-Chevalier pour 19 adolescents de 11 à 17 ans, du 3 au 9 mars.



À travers ce séjour, dont l'organisation est menée par les jeunes participants et le service jeunesse de la Ville, la responsabilité, l'autonomie et la solidarité sont autant de valeurs éthiques mises à profit tout au long de cette expérience collective.

À leur retour, les jeunes se verront confier une mission citoyenne sur la ville, aux côtés des services municipaux. Une opération « gagnants-gagnants » pour les jeunes Coignériens et la collectivité.

À vos agendas !

- ▶ **Samedi 20 avril à 15h**
La Chasse aux Œufs sera déclarée ouverte dans le Parc de la Prévenderie pour les 2-11 ans.
- ▶ **Samedi 25 mai de 11h à 12h30**
Tous aux Foulées Couleurs, rendez-vous sportif et festif par excellence !



La communauté d'agglomération : quelles compétences ?

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la communauté d'agglomération de SQY exerce certaines compétences sur notre Ville en matière de gestion des déchets, voirie, assainissement, habitat...
Voici un petit rappel de ses principaux axes d'intervention.

Équipements culturels

La communauté d'agglomération :

- participe au soutien des 12 salles de spectacles du territoire, dont le Théâtre Alphonse Daudet, avec un site commun de réservation des places (kiosq.sqy.fr)
- contribue à l'animation du bibliobus et du réseau des 12 médiathèques saint-quentinoises
- développe les activités de l'Île de Loisirs



Réseaux d'eau et assainissement, gaz et électricité

La communauté d'agglomération :

- gère l'ensemble des réseaux d'eau potable, traitement des eaux usées et évacuation des eaux pluviales
- gère les réseaux de distribution de gaz et d'électricité
- assure le suivi des travaux sur les réseaux de télécommunication



Solidarité et santé

La communauté d'agglomération :

- soutient les populations les plus fragiles, notamment via l'Institut de Promotion de la Santé (IPS)
- impulse des campagnes de vaccination, de sensibilisation et de prévention en matière de santé en direction des différents publics



Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines

Logement, habitat et politique de la ville

La communauté d'agglomération :

- définit et met en place un Plan Local de l'Habitat (PLH) pour favoriser la mixité sociale et générationnelle (réhabilitation et développement de l'habitat et du logement social, résidentiel, pour les étudiants, seniors, salariés...)
- aménage, entretient et gère les aires d'accueil

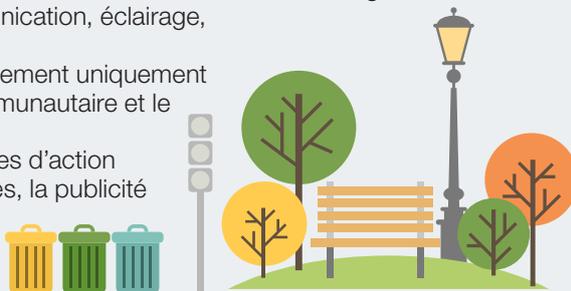




Environnement et cadre de vie

La communauté d'agglo :

- collecte, valorise et traite les déchets (sauf les dépôts sauvages)
- coordonne les 7 déchetteries du territoire
- gère la totalité de l'éclairage public et des feux tricolores de Coignières
- assure l'entretien et la gestion des espaces verts (hors massifs fleuris entretenus par la Ville) et le mobilier urbain (panneaux, bancs, corbeilles à déchets...) uniquement sur les voiries d'intérêt communautaire
- élabore le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) qui fixe les règles d'aménagement sur le territoire
- assure la gestion du Val Favry (propreté, espaces verts, mobilier et eau du bassin) et des inondations sur la commune
- gère le portail de services en ligne « Pep's » (peps.sqy.fr) qui permet un accès direct aux procédures les plus courantes (travaux des concessionnaires, signalement des dysfonctionnements, e-services voirie, eau, gaz, électricité, assainissement, télécommunication, éclairage, feux tricolores)
- prend en charge le déneigement uniquement sur les voiries d'intérêt communautaire et le parking de la Gare
- développe des programmes d'action contre les nuisances sonores, la publicité locale (RLPi), l'impact des changements climatiques (plan Air Climat)...



2 QUESTIONS À



Christine Renaut,
*Conseillère municipale
et communautaire*

La rédaction : Vous êtes à la fois conseillère municipale de Coignières et conseillère communautaire au sein de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY). Comment appréhendez-vous ces deux fonctions ?

Christine Renaut : Avec beaucoup de sérénité, car ce sont deux fonctions résolument complémentaires. Comme vous le savez, la Ville a transféré depuis 2016 de nombreuses compétences à SQY. Ainsi, ma connaissance des dossiers de Coignières me permet, lorsque je siège dans les instances intercommunales, d'en suivre l'évolution. De même, s'agissant des nouveaux projets intercommunaux, au sein du conseil communautaire, j'exprime un avis sur la pertinence ou non dudit projet pour Coignières.

La rédaction : Quels messages souhaitez-vous porter au sein du conseil communautaire ?

Christine Renaut : Je suis très sensible aux questions environnementales, comme aux questions ayant trait au développement économique et à l'emploi. Sur tous ces sujets, je fais entendre la voix de Coignières, dans un climat constructif avec les services de SQY.

Innovation, économie et emploi

La communauté d'agglo :

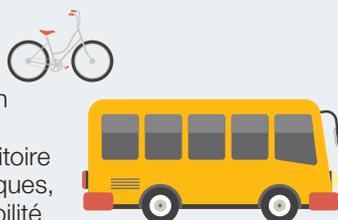
- participe à l'aménagement et la gestion des zones d'activités économiques
- soutient les activités économiques d'intérêt communautaire, les entreprises innovantes, la recherche et l'enseignement supérieur
- gère l'Espace de ressources FORCES (Formation/Orientation/Reconversion/Compétences/Emploi/Solutions) qui regroupe 4 structures dédiées à l'accompagnement vers l'emploi des habitants du territoire



Transports et déplacements

La communauté d'agglo :

développe les transports en commun en lien avec le STIF et favorise les mobilités plus écologiques sur le territoire (déplacements doux, voitures électriques, vélostation...), ainsi que leur accessibilité



SQY en chiffres :

12 communes réparties sur 120 km²
232 000 habitants
17 000 entreprises
145 000 emplois
7 gares



Préservation de notre environnement : relevons ensemble ce défi !

La Ville souhaite développer des actions significatives en faveur de l'environnement, tout en soutenant les initiatives citoyennes qui vont dans ce sens.

Si les questions d'environnement vous préoccupent ? Si vous pensez que cela fait partie des sujets importants pour les habitants de Coignières ? Si vous pensez qu'il est essentiel de réduire notre exposition aux nuisances, pollutions et risques, de développer des actions significatives pour protéger l'environnement et améliorer notre cadre de vie ? Si vous avez des idées, des propositions à faire dans ce domaine ? N'hésitez pas à nous en faire part par mail à : secretariat.du.maire@coignieres.fr.

Bon plan écologique

Vous souhaitez alléger vos poubelles et valoriser vos déchets organiques ? Le compostage est fait pour vous ! SQY finance à 50 % l'achat de votre composteur individuel. Pour 25 € ou 30 € selon la taille (300 ou 570 litres), vous bénéficiez d'un composteur en bois, d'une formation

au compostage et d'un suivi personnalisé par téléphone.

Réservez dès à présent votre composteur au 0 800 078 780 (n° vert / Appel gratuit depuis un poste fixe) dechets@sqy.fr - www.sqy.fr/dechets



Défi « Zéro Déchet » : rejoignez le mouvement !

Le 9 janvier, le Théâtre Alphonse Daudet a accueilli, en présence des élus, plus de 350 personnes venues assister à la conférence pleine d'humour de Jérémie Pichon (papa d'une famille « presque » zéro déchet/ www.famillezerodechet.com), sur l'impact de la production des déchets

et ses astuces pour agir au quotidien. Cette soirée clôturait le 2^e Défi « Zéro Déchet » qui valorise la réduction des déchets et le compost à domicile, initié par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) de SQY. Résultats ? : - 39 % de déchets en trois mois pour les 212 foyers

yvelinois qui se sont lancés dans cette aventure en 2018. Bravo ! Une 3^e édition se profile à l'horizon... Et si vous y participiez ?

Contact : ALEC SQY
Laurence Mondon - 01 34 52 26 34
zerodechet@energie-sqy.com





Porte-plume : le soutien scolaire dans la bienveillance

À Coignières, plusieurs centaines de bénévoles s'engagent au service des associations de la Ville et de leurs adhérents, contribuant à la vitalité de notre cité. L'association caritative « Porte-plume » repose ainsi sur l'investissement de ses habitants au service de la jeunesse. Michèle Karaban fait partie de ces nombreux anonymes qui donnent de leur temps. Rencontre.

Voilà près de 3 décennies que l'association « Porte-plume » propose aux écoliers scolarisés du CP au CM2 une aide aux devoirs après la classe, chaque lundi et jeudi de 17h à 18h. Chaque année, ce sont 25 petits Coigniériens qui bénéficient de ce suivi scolaire personnalisé au sein du local d'accueil.

Là, quelque 14 bénévoles accompagnants se relaient chaque semaine pour suivre leurs « petits protégés », dans un environnement calme et studieux.

Michèle Karaban, jeune retraitée, s'est engagée dans cette mission qui contribue à lutter contre l'échec scolaire. « Chaque semaine, je retrouve avec plaisir les trois élèves de CM2 que j'accompagne dans leur progression. Ce temps d'écoute et d'échange est précieux.

Nous travaillons uniquement par petits groupes de 3 enfants maximum pour leur consacrer toute notre attention. Nous essayons avant tout de mettre les élèves en confiance, de les responsabiliser dans leur réflexion personnelle, de les aider à s'organiser dans le travail pour gagner en autonomie, tout en comblant certaines de leurs lacunes.

Et c'est un vrai bonheur partagé de voir leurs progrès au fil des mois ! »

Une relation complice, fondée sur l'écoute et la confiance

La disponibilité, l'écoute et la patience sont les maître-mots qui contribuent à la qualité de cet échange intergénérationnel, auquel la bienveillance et une certaine forme d'affection viennent se greffer : « Les enfants que nous accompagnons, chacun avec leur personnalité, sont attachants », confie Mme Karaban. « Nous suivons d'ailleurs plusieurs écoliers tout au long de leur cursus élémentaire. Et quelle satisfaction de les rencontrer en ville, quelques années plus tard, pour apprendre de leur bouche qu'ils ont obtenu leur bac avec mention ! ».

Nul doute que cet accompagnement gratifiant de l'ensemble du réseau de bénévoles de l'association « Porte-plume », au profit de plus de 500 enfants depuis sa création, aura eu un impact dans le goût et l'envie d'apprendre de nombreux petits Coigniériens. Une entraide scolaire de proximité exemplaire, qu'il convient de saluer.



Michèle Karaban

Contact : Porte-plume
Monique Dartigeas, Présidente
06 05 33 25 45
monique.dartigeas@wanadoo.fr

Annuaire des associations « Mes Loisirs en poche »

Retrouvez toutes les associations présentes sur la Ville dans la brochure « Mes Loisirs en poche », disponible en Mairie et sur www.coignieres.fr.



Opération citoyenne de ramassage des déchets

L'association des marcheurs cueilleurs convie les Coigniériens à la rejoindre pour une opération de ramassage des déchets sauvages prévue dimanche 24 mars de 14h à 17h. Rendez-vous est donné devant la mairie à 14h, le périmètre ciblé s'étend du Parc de la Prévenderie jusqu'à l'allée des pommiers... Une belle opération citoyenne.

DÉCISIONS MUNICIPALES MAJEURES

Conseil municipal du 22 janvier 2019

Vote d'une motion en faveur de l'enfouissement de la RN10 à Coignières

Face à la forte densité du trafic de la RN10 sur Coignières, qui recense plus de 70 000 véhicules par jour, engendrant des conditions de circulation difficiles, des risques en termes de sécurité des usagers et de réelles nuisances sonores couplées à une dégradation du cadre de vie des riverains, la Municipalité a adopté une motion visant à inscrire l'enfouissement de la RN10 dans le cadre du prochain contrat de projets État-Région.

Ce projet porterait sur un enfouissement partiel de la RN10 entre le Carrefour des Fontaines et celui de Maison Blanche. Pour l'exécutif, ces travaux d'enfouissement apparaissent interdépendants et incontournables dans la perspective du projet de réaménagement de la Gare, destiné à répondre à l'obligation légale de construction de 450 logements supplémentaires sur la Ville.

Fixation d'une tarification pour l'usage des bornes de recharge électrique

Afin de répondre aux besoins des automobilistes disposant de véhicules électriques et hybrides électriques, la Ville va procéder à l'installation de quatre bornes de recharge électrique, implantées sur les parkings du Village et de la Gare et sur le parking de la place de l'Église Saint-Germain d'Auxerre.

La fourniture, l'installation, la maintenance et la gestion de cette infrastructure ont été confiées à la société Bouygues Énergies et Services, lauréate du marché.

Dans le cadre de la mise en service de ce nouveau dispositif, il a été décidé de fixer une tarification pour les automobilistes usagers, comme suit :

- > Acte de charge : 0,80 € TTC
- > Consommation au kWh délivré : 0,20 € TTC /kWh
- > Tarif à la minute au-delà de 2 heures, entre 9h et 19h : 0,0167 € TTC/minute, soit 1 € TTC/heure

Conseil municipal du 20 février 2019

Approbation d'un plan d'orientation générale en matière de politique jeunesse 17-25 ans

Soucieuse de développer une politique publique ambitieuse en faveur de sa jeunesse, la Municipalité a approuvé un plan d'actions ciblées destiné à répondre aux besoins et attentes des jeunes Coigniériens de 17 à 25 ans. Plusieurs dispositifs d'accompagnement individualisé seront ainsi prochainement déclinés en matière de soutien et d'orientation scolaires, de formation et d'insertion professionnelles vers l'emploi. Favoriser l'accès des jeunes à une offre culturelle et de loisirs diversifiée et de qualité, sur la ville et le territoire, sera également un axe d'intervention. Sensibiliser la jeunesse à la protection de l'environnement, à la pratique sportive, à l'ouverture sur le monde au gré de rencontres/débats et réunions d'échanges thématiques viendront compléter ces orientations. Enfin, la Ville renforcera les dispositifs actuels d'entraide solidaire pour conforter la qualité de vie de ses jeunes, à travers les bourses d'études, le soutien financier au permis de conduire et l'ouverture prochaine d'un espace jeunes dédié aux 18-25 ans.



Votre prochain conseil municipal :
mercredi 20 mars à 19h45 en Mairie

Retrouvez les dates des prochains conseils municipaux sur :
l'agenda mensuel - la newsletter - Facebook - coignieres.fr

Retrouvez l'ordre du jour et les délibérations du conseil sur :
coignieres.fr



Infos pratiques



Le Maire vous ouvre sa permanence le samedi

C'est une nouveauté à Coignières : le Maire reçoit les habitants chaque samedi matin en Mairie, sur rendez-vous.

Être au plus proche des attentes et des préoccupations des Coigniériens, à travers l'écoute et le dialogue, avec le souci d'apporter des réponses concrètes, adaptées et/ou personnalisées sont en effet une priorité pour le nouveau Maire Didier Fischer. Ces temps d'échange et de rencontre en direct avec la population participent également à éclairer les choix et décisions du premier magistrat au service de l'intérêt général.

Permanence sur rendez-vous par téléphone au 01 30 13 17 83 ou par mail : secretariat.du.maire@coignieres.fr



Mini-bus CCAS : vos nouveaux horaires

Le mini-bus CCAS assure le transport des personnes âgées, à mobilité réduite et des femmes enceintes, de leur domicile à la destination de leur choix en ville et dans les communes limitrophes pour effectuer les menues courses, démarches administratives, visites médicales..., le tout à une tarification symbolique calculée selon leur quotient familial. Ce service municipal fonctionne les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, sur réservation 48h à l'avance.

Contact et réservations : Service des Affaires Sociales
01 34 61 45 75



Aides solidaires et au logement : un accueil personnalisé en Mairie

Une permanence du Centre Communal d'Action Sociale est instaurée en Mairie,

chaque mercredi de 14h à 20h sur rendez-vous, afin d'apporter une réponse personnalisée et efficace aux demandes des citoyens concernant le logement social sur la ville, les bourses d'études pour les collégiens et lycéens, et les inscriptions au dispositif d'aide au permis de conduire « Objectif Permis » des 18-25 ans.

Contact : Accueil de la Mairie - 01 30 13 17 77
accueil@coignieres.fr



La police pluricommunale à votre écoute

La police pluricommunale de Coignières-Maurepas assure l'accueil des habitants au poste principal de Maurepas, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 16h30.

Police pluricommunale - Poste principal, 1 allée du Bourbonnais à Maurepas - N° de téléphone unique : 01 30 66 55 15
police.municipale@maurepas.fr



Réforme électorale : ce qu'il faut retenir

La réforme électorale est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019. Destinée à lutter contre l'abstention et réduire le nombre de non-inscrits et mal-inscrits, elle instaure un nouveau système de gestion des listes électorales : le répertoire électoral unique (REU), créé et géré par l'INSEE.

Cette réforme prévoit dorénavant la possibilité de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6^e vendredi précédent tout scrutin. Pour les jeunes atteignant la majorité et les personnes ayant acquis la nationalité française, l'INSEE procédera à une inscription d'office sur les listes électorales. Enfin, pour les Français à l'étranger, la double-inscription sur la liste consulaire et municipale est supprimée. Ils doivent choisir leur liste de rattachement avant le 31 mars 2019.



Accueil des haltes répit-détente Alzheimer

La Croix-Rouge Française propose aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer de bénéficier d'un lieu

d'accueil et de partage non médicalisé, chaque samedi de 14h à 18h à Maurepas. Cet espace de détente, animé par des bénévoles, organise des activités de loisirs et de stimulation cognitive, permettant également aux familles et aidants de disposer d'un peu de temps libre. Les inscriptions s'effectuent après entretien sur rendez-vous au 06 15 87 79 75.

Haltes répit-détente Alzheimer - Maison du Voisinage des Coudrays - Rue de Bassigny à Maurepas



Service des Impôts : un accueil personnalisé

Un service d'accueil personnalisé des impôts est mis en place pour les particuliers par la Direction départementale des Finances publiques des Yvelines. Ce dispositif s'effectue directement sur rendez-vous sur le site www.impots.gouv.fr / rubrique « Contact », par téléphone, ou au guichet des différents Services des Impôts des Particuliers (SIP) du département.

Contact : SIP Rambouillet - 2 rue Pasteur - 01 34 94 16 00
SIP Guyancourt - 2 avenue du Centre - 01 30 48 24 00



Élections européennes : RDV dimanche 26 mai

Les électeurs seront appelés à rejoindre les bureaux de vote de la ville le dimanche 26 mai pour élire les 79 représentants au Parlement européen, élus pour un mandat de cinq ans. Les eurodéputés auront pour mission de conduire le travail législatif européen aux côtés de la commission et du Conseil, où siègent les chefs d'État et de gouvernement des États membres. À noter : pour ce scrutin, les citoyens ont la possibilité de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'à fin mars 2019.

+ d'infos : Service des Élections - 01 30 13 17 88
affaires.generales@coignieres.fr



Fête de la Bière

Le temps d'une soirée, la Bavière s'invite à Coignières ! Les Salons Antoine de Saint-Exupéry vous accueillent autour d'un dîner-choucroute avec bière à volonté, orchestre et soirée dansante, le samedi 23 mars à partir de 20h.

Réservations auprès du Comité des Fêtes de la Ville
Jean-Armel Cathelin - 06 77 07 14 25 - Tarif : 44 €/personne



Vide-grenier : réservez votre emplacement

Le vide-grenier se déroulera dimanche 9 juin sur le parking de la Gare. Pour réserver votre emplacement, le dossier d'inscription est disponible, dès le 18 mars, à l'accueil de la Mairie ou téléchargeable sur coignieres.fr. Tarif pour 2 m linéaires : 10 € pour les Coigniériens (15 € pour les extérieurs).

Contact : Service Événementiel - Sandrine Suzanne
01 30 13 17 67 - evenementiel@coignieres.fr



Restez connectés !

Événements à ne pas manquer, derniers temps forts en images, travaux en cours... : téléchargez en 3 clics l'application mobile de la Ville « coignières », et suivez l'actualité de la Ville sur sa page Facebook @VilledCoignieres.



Bienvenue aux nouvelles enseignes

MONSIEUR NEMS

Restaurant spécialités vietnamiennes
40 rue des Broderies
Tél. : 07 60 39 91 32

PATTOM

Vente de pierres naturelles
45 bis RN 10
Tél. : 01 30 49 06 58 - www.dalle-terrasse.net

RIKA 78

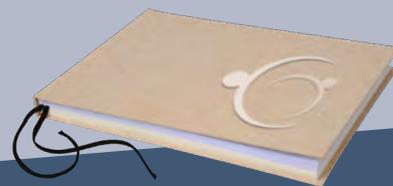
Spécialiste des poêles à granulés, à bois et mixte
24 RN 10
Tél. : 01 30 49 23 01 - www.rika78.com

TIPMAT

Distributeur d'engins de chantier
16 rue des Louveries
Tél. : 01 30 05 04 86 - www.tipmat.fr

TOM & CO

Animalerie
Centre commercial Le Forum - 14 rue des Frères Lumière
Tél. : 01 30 49 54 63 - www.tomandco.fr



Bonheur

17/11/2018 Jaime VARELA TAVARES
23/11/2018 Bayinha SYLLA
24/11/2018 Mila LAHSSINI
03/12/2018 Cassandre SERRE
02/12/2018 Adam VALLÉE
10/12/2018 Layth AZRAK
11/12/2018 Timéo TELLIER
14/12/2018 Kadiyatou BALDE
14/12/2018 Kamila DA SILVA
24/12/2018 Corentin SCHIEL L'HELGUEN
26/12/2018 Suhail MALKI
30/12/2018 Noé LAUPEZE MALICET
04/01/2019 Lylie MUTEL
18/01/2019 Léo PINTO
19/01/2019 Milana MOREAU
20/01/2019 Mohamed MOKHTARI

Félicitations

20/10/2018 Djekete N'GORAN et Éric NELDINGAR
10/11/2018 Sarah EISENBARTH et Rida LAHSSINI
17/11/2018 Mathilde GARCIA et Mokhtar BOUGHERARA
17/11/2018 Véronique CHRÉTIEN et Cyril DIAZ

Regrets

08/11/2018 Marie-Claire LE MAÎTRE, à l'âge de 52 ans
11/11/2018 Colette DAGON, à l'âge de 69 ans
01/12/2018 Raymond BONE, à l'âge de 91 ans
02/12/2018 Maria MARTINS GONÇALVES, à l'âge de 64 ans
30/12/2018 André MILÉSI, à l'âge de 72 ans
01/01/2019 Michel BONJOUR, à l'âge de 70 ans
26/01/2019 Mohand BELABBAS, à l'âge de 86 ans
16/02/2019 Claude MENTHON, à l'âge de 86 ans

La Municipalité présente ses sincères condoléances aux familles des disparus.



Afin de garantir la libre expression de tous les groupes politiques représentés au sein du Conseil municipal, cette page est consacrée aux tribunes d'expression libre. Chaque groupe dispose d'un espace équivalent pour s'exprimer sous sa seule responsabilité.

Ensemble vers un nouvel élan...

Le temps de l'apaisement et de la réconciliation est enfin revenu.

Depuis décembre, loin de la polémique où souhaite nous entraîner l'opposition, notre énergie est entièrement consacrée au rattrapage du retard accumulé afin d'améliorer le quotidien de tous nos concitoyens.

Ainsi, dès janvier, les parents des plus petits pouvaient-ils de nouveau accompagner sereinement leurs enfants dans leur classe de maternelle.

Pour les 17-25 ans, totalement délaissés par la précédente majorité, nous avons le plaisir d'annoncer la création cet été du « local jeunes ». Il s'agira d'un espace à la fois de vie, de rencontres et d'informations.

De la même manière, la rénovation du city stade

devrait être terminée en juillet, tandis que la réhabilitation du gymnase débutera au mois de novembre. Cette dernière permettra aux 11-17 ans, dans le cadre de l'Action jeunesse, d'investir un lieu adapté à leurs besoins.

Remettre notre jeunesse au cœur de l'action municipale, une priorité !

Avec un taux de chômage dépassant les 15%, notre commune est lourdement touchée. Devant cette réalité trop longtemps ignorée, nous avons complètement revu le service « d'aide au travail et à l'insertion » pour proposer un accompagnement individualisé.

Le Maire et toute son équipe sont disponibles pour vous recevoir et vous écouter, dans cette continuité, en avril nous vous proposons de participer aux nouveaux conseils de quartiers où la parole circulera librement.

Enfin, concernant l'enfouissement partiel de la RN10, les principales autorités ont été saisies

par nos soins. Une rencontre est prévue avec le Directeur des routes d'Ile-de-France (DIRIF). Ce projet à long terme apportera un nouvel élan à la fois urbanistique et environnemental à notre belle ville de Coignières.

Les Elus de la liste majoritaire Nouvel Elan pour Coignières.

Chères Coignériennes, Chers Coignériens,

Voilà un moment que nous n'avons pas communiqué en votre direction.

Nous souhaitons faire une pause dans l'ensemble des messages que vous avez reçus depuis les dernières élections municipales pour ne pas saturer votre horizon.

Merci infiniment à toutes celles et tous ceux qui nous ont apporté leurs suffrages lors des élections municipales du 2 décembre 2018.

Nous avons perdu cette élection mais nous avons beaucoup appris vous concernant et concernant vos attentes. Aussi, pour vous représenter au mieux vous devez savoir que nous serons très vigilants quant à la gestion de notre ville.

Notre pays vit une période périlleuse suite au mouvement des « gilets jaunes » auquel

s'ajoutent des émergences xénophobes et racistes.

Pour contrer ces tendances désastreuses qui finiront par nous affecter, nous invitons toute notre population à rester solidaire et tolérante. Nous resterons attentifs à tout cela. Nous observons que notre nouveau maire utilise les mêmes moyens qu'il contestait lorsque qu'il était dans l'opposition :

Un directeur de cabinet par exemple, de nouveaux emplois et des méthodes reprenant partiellement les méthodes de M. PAILLEUX que notre maire avait contestées en son temps. Mais nous souhaitons être « beaux joueurs » et laisser le temps à la nouvelle équipe de mettre en œuvre son programme que nous jugeons pour partie irréalisable. En mars 2020, nous ferons le point et nous serons présents pour vous proposer un programme réaliste et fondé sur l'expérience.

N'hésitez pas à rejoindre notre GROUPE « COIGNIERES-AVENIR ».

*Pour les élus de « COIGNIERES-AVENIR »,
Ali Bouselham*

#COIGNIERES INNOVE

Pour la 1^{re} fois, COIGNIÈRES

FÊTE LA MUSIQUE



Vendredi 21 juin 2019

De 18h à 1h - Parc de la Prévenderie

Candidatures des artistes jusqu'au 29/03
Retrait des dossiers sur coignieres.fr ou en Mairie
Contact : 01 30 13 17 67 - evenementiel@coignieres.fr

www.coignieres.fr